



FAITS MARQUANTS

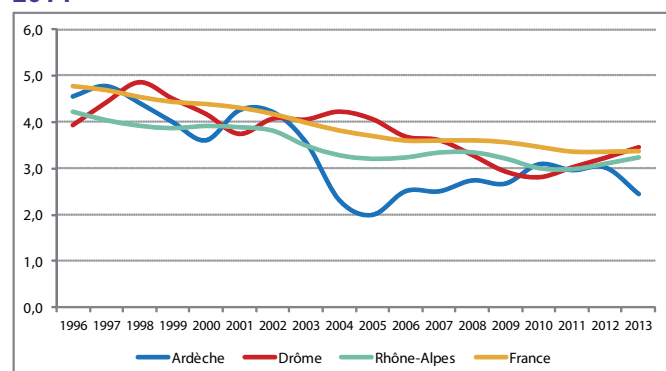
- Depuis 20 ans, la mortalité infantile continue de baisser. Elle est plus faible en Ardèche.
- Les affections psychiatriques représentent près de 30% des ALD chez les moins de 15 ans
- Un taux de recours aux pédiatres libéraux plus faible en Ardèche et Drôme que sur la région
- Une faible densité de psychiatres libéraux en Ardèche provoquant un taux de recours des enfants ardéchois en établissement psychiatrique élevé

UNE MORTALITÉ INFANTILE UN PEU PLUS FAIBLE EN ARDÈCHE

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants. L'analyse de l'évolution de ce taux est délicate en raison de changements successifs de définition des morts-nés par l'état civil. Avant 2001 aucun acte n'était établi pour les enfants morts-nés si la durée de grossesse était inférieure à 28 semaines d'aménorrhée. Entre 2001 et 2008, cette durée de grossesse a été réduite. A partir de 2008, l'acte d'enfant sans vie est établi sur la base d'un certificat médical d'accouchement et non plus sur un temps de grossesse. En 2012-2014, l'Ardèche présente un taux de mortalité infantile (2,4 décès pour 1000 naissances) plus faible que ceux de la Drôme (3,5), la région (3,2) et la France (3,4). Cette configuration s'était atténuée depuis 2009 avec un taux de mortalité infantile proche dans les deux départements.

La mortalité infantile est en baisse régulière depuis plusieurs décennies, passant en France métropolitaine de 5,2 décès pour 1000 naissances (1994-1996) à 3,4 (2012-2014). Cette évolution s'observe aussi en Ardèche (4 à 2,4) et dans la Drôme (4,1 à 3,5), malgré les fluctuations liées aux faibles effectifs de décès.

Evolution des taux* de mortalité infantile de 1995 à 2014



Source : Insee (Etat Civil)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes.

Taux lissés sur 3 ans. L'année indiquée est l'année centrale.

CONTEXTE NATIONAL

Démographie

Au 1er janvier 2015, on estime à 11 818 106 le nombre de jeunes de moins de 15 ans en France métropolitaine (18% de la population), dont 11% domiciliés en Rhône-Alpes.

En 2014, 779 276 naissances ont été enregistrées en France métropolitaine, dont 10% de mères domiciliées en Rhône-Alpes.

La mortalité infantile est en diminution depuis plusieurs décennies grâce notamment à l'offre hospitalière, au meilleur suivi des grossesses et aux progrès de la médecine. Cette baisse s'observe au niveau de la France mais aussi dans de nombreuses régions, comme en Rhône-Alpes. Sur l'année 2011, le nombre de décès d'enfants de moins de 15 ans s'élève à 3 734 en France métropolitaine.

Morbidité

En 2012, en France métropolitaine, 242 482 ALD (affections de longue durée) étaient recensées chez les enfants de moins de 15 ans dont près de 30% pour affections psychiatriques (principalement pour troubles du développement, retard mental et troubles du comportement). Les autres motifs importants d'ALD chez les enfants sont les affections neurologiques et musculaires (10%) ainsi que les insuffisances respiratoires (9%). Les motifs d'hospitalisation des enfants diffèrent selon l'âge ; avant un an, les affections périnatales (prématurité, hypotrophie, nouveau-nés affectés par des complications maternelles) induisent le plus d'hospitalisations en 2013, avec 43% des séjours, suivies des maladies respiratoires avec près de 14% des séjours ; entre un et cinq ans, ces dernières représentent le premier motif d'hospitalisation ; entre 5 et 14 ans, ce sont les maladies digestives et les lésions traumatiques.

Dépistage

Grâce à des examens de dépistage (poids, vision, audition, caries...), certains troubles plus ou moins graves peuvent être décelés dès le plus jeune âge et faire l'objet de prises en charge adaptées.

En grande section de maternelle la surcharge pondérale (surpoids ou obésité) concerne ainsi 12% des enfants en 2013.

En 2015, environ la moitié des enfants de 5-7 ans ont bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit.



UN TAUX DE MORTALITÉ DES ENFANTS PLUS FAIBLE EN ARDÈCHE

Sur la période 2002-2011, 10 enfants ardéchois de moins d'un an sont décédés en moyenne chaque année, soit un taux de mortalité infantile de 2,9 décès pour 1 000 naissances. Ce taux est inférieur à celui de la Drôme (3,5) où sont enregistrés en moyenne chaque année 20 décès d'enfants de moins d'un an. Les taux de la région (3,2) et de la France (3,6) sont proches du taux drômois. La mortalité infantile représente environ les deux tiers des décès chez les jeunes de moins de 15 ans.

Sur la même période, le nombre moyen de décès chaque année chez les enfants de 1 à 15 ans est de 5 en Ardèche et de 12 dans la Drôme dont près d'un tiers est lié à une cause externe de morbidité et de mortalité (accidents et traumatismes).

LES AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES SONT LE PREMIER MOTIF D'ALD CHEZ LES ENFANTS

Les effectifs d'ALD (affections de longue durée) chez les moins de 15 ans (1 244 ALD chez les Ardéchois en 2012 et 2 195 chez les Drômois) représentent près de 2% du total des ALD. Le taux de prévalence des ALD en 2012 est de 22,2 ALD en Ardèche pour 1000 enfants de moins de 15 ans et de 23,6‰ dans la Drôme. Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux de la région (19,6‰) et de la France (20,8‰). Les affections psychiatriques sont le premier motif d'ALD et représentent près de 30% des ALD chez les moins de 15 ans. Parmi les affections psychiatriques, les troubles du développement psychologique, le retard mental, les troubles du comportement ainsi que le syndrome de Down (trisomie 21) sont les principaux motifs d'ALD. L'Ardèche compte 260 ALD pour troubles du développement psychologique et retard mental (63%) et la Drôme 451 (58%).

Chez les enfants de moins de 5 ans, les pathologies cardiaques et les affections psychiatriques représentent près de la moitié des ALD en Ardèche (45,2%) et dans la Drôme (40,6%). Les pathologies cardiaques sont essentiellement des malformations congénitales de l'appareil circulatoire.

Chez les enfants âgés de 5 à 9 ans, les premiers motifs d'ALD sont les affections psychiatriques (36,6% en Ardèche et 34,3% dans la Drôme), suivies par les affections neurologiques et musculaires, épilepsie (14,3% en Ardèche et 11,5% dans la Drôme).

Les affections psychiatriques restent le premier motif d'ALD chez les jeunes âgés de 10 à 14 ans avec près d'un tiers des ALD, suivies de la scoliose structurale évolutive qui représente 10% des ALD de cette tranche d'âge en Ardèche et dans la Drôme.

Taux* de mortalité infantile, 2002-2011

	Mortalité infantile		
	Effectif annuel de décès	Naissances domiciliées	Taux*
Ardèche	10	3 369	2,9
Drôme	20	5 779	3,5
Rh-Alpes	258	79 509	3,2
France	2 817	781 787	3,6

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes

Le taux de mortalité infantile est le nombre d'enfants décédés avant l'âge d'un an pour 1 000 naissances vivantes.

Effectifs et répartition des principaux motifs d'ALD chez les enfants selon l'âge, 2012

< 5 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Pathologies cardiaques	53	24,7	104	23,9	19,3	18,2
Affections psychiatriques	44	20,5	73	16,7	18,8	18,2
Affections neur. et musc.	20	9,3	37	8,5	10,9	10,6
Insuffisance respiratoire	33	15,3	40	9,2	7,6	11,3
Maladies métaboliques	13	6,0	34	7,8	7,6	6,0
Tumeurs	8	3,7	15	3,4	4,3	4,0
Autres	44	20,5	133	30,5	31,5	31,7
Total toutes causes	215	100	436	100	100	100

5 - 9 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Affections psychiatriques	166	36,6	277	34,3	33,5	32,2
Affections neur. et musc.	65	14,3	93	11,5	11,9	12,1
Pathologies cardiaques	31	6,8	88	10,9	8,8	8,7
Insuffisance respiratoire	40	8,8	70	8,7	6,4	10,5
Tumeurs	21	4,6	32	4,0	4,9	4,7
Maladies métaboliques	16	3,5	41	5,1	4,7	3,5
Autres	115	25,3	207	25,6	29,7	28,3
Total toutes causes	454	100	808	100	100	100

10 -14 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Affections psychiatriques	194	33,7	332	34,9	31,5	30,4
Scoliose struct. évolutive	58	10,1	96	10,1	10,6	5,6
Affections neur. et musc.	69	12,0	88	9,3	10,5	12,2
Diabète	41	7,1	63	6,6	6,6	6,6
Pathologies cardiaques	28	4,9	55	5,8	5,6	6,3
Insuffisance respiratoire	42	7,3	48	5,0	4,4	8,7
Autres	143	24,9	269	28,3	30,8	30,2
Total toutes causes	575	100	951	100	100	100

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Affections neur. et musc. = Affections neurologiques et musculaires, épilepsie

Scoliose struc. évolutive = Scoliose structurale évolutive

Effectifs et répartition des motifs d'ALD pour troubles mentaux et du comportement* chez les enfants de moins de 15 ans, 2012

0 -14 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Tb du dév. psy.	176	42,8	197	28,2	38,5	37,3
Retard mental	84	20,4	254	29,5	21,7	24,3
Tb du comportement	80	19,5	106	12,3	20,2	19,7
Syndrome de Down**	33	8,0	44	5,1	7,7	7,1
Autres	38	9,2	97	11,3	11,9	11,7
Ensemble	411	100	698	81	100	100

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI

Exploitation ORS Rhône-Alpes

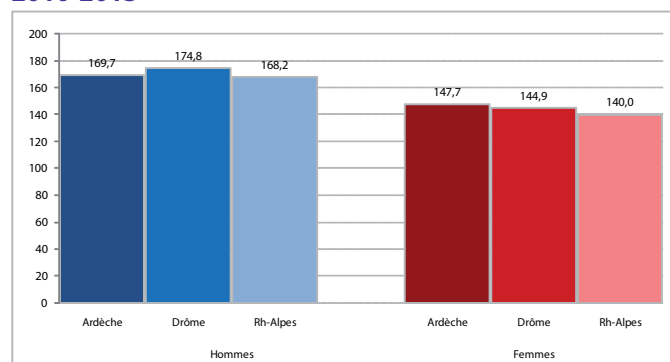
Tb de dév. psy. = Troubles du développement psychologique

Tb du comportement = Troubles du comportement

*Correspond à l'ALD n°23 «Affections psychiatriques»

** Trisomie 21

Taux* comparatifs de séjours hospitaliers pour tous motifs chez les enfants de moins de 15 ans selon le sexe, 2010-2013



Sources : ATIH (PMSI), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux comparatifs annuels moyens pour 1000 jeunes de moins de 15 ans

Effectifs* et répartition des principaux motifs de séjours hospitaliers chez les enfants selon l'âge, 2010-2013

< 5 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Mal. respiratoires	759	20,9	1 244	22,6	15 171	23,2
Mal. génito-urinaires	261	7,2	475	8,6	6 179	9,4
Mal. infectieuses	366	10,1	581	10,5	5 805	8,9
Symp. signes anor.	265	7,3	505	9,2	5 446	8,3
Mal. de l'oreille et apo.	239	6,6	353	6,4	4 836	7,4
Affections périnatales	271	7,5	364	6,6	4 050	6,2
Autres	1 474	40,6	1 991	36,1	23 985	36,6
Total toutes causes	3 635	100	5 511	100	65 471	100

5 - 9 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Mal. respiratoires	236	16,4	384	16,4	4 506	15,7
Lésions trauma., emp.	169	11,7	269	11,5	3 222	11,2
Mal. digestives	161	11,1	243	10,3	2 956	10,3
Mal. génito-urinaires	124	8,6	198	8,4	2 674	9,3
Mal. de l'oreille et apo.	103	7,2	169	7,2	2 148	7,5
Symp. signes anor.	125	8,6	203	8,6	1 918	6,7
Autres	525	36,4	880	37,5	11 252	39,2
Total toutes causes	1 442	100	2 345	100	28 676	100

10 - 14 ans	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Mal. digestives	332	23,6	563	24,5	6 621	23,2
Lésions trauma., emp.	224	15,9	351	15,3	4 177	14,6
Symp. signes anor.	141	10,0	206	9,0	2 147	7,5
Troubles ment. et comp.	57	4,0	118	5,1	1 878	6,6
Mal. respiratoires	96	6,8	125	5,4	1 518	5,3
Mal. ostéo-articulaires	55	3,9	83	3,6	1 320	4,6
Autres	504	35,8	853	37,1	10 936	38,2
Total toutes causes	1 409	100	2 298	100	28 596	100

Source : ATIH (PMSI)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Effectifs annuels moyens arrondis à l'unité

Mal. = Maladies

Lésions trauma., emp. = Lésions traumatiques, empoisonnement

Mal. de l'oreille et apo. = Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde

Symp. signes anor. = Symptômes et signes anormaux d'examen cliniques

Troubles ment. et comp. = Troubles mentaux et du comportement

Les hospitalisations pour les moins de 5 ans ne sont pas complètes car ne sont pas comptabilisées les hospitalisations dont le séjour a une catégorie majeure de diagnostic 15 (nouveaux-nés, prématurés et affections de la période périnatale), un diagnostic principal différent de P95 (mort foetale de cause non précise), un âge en jour égal à 0 et un mode d'entrée à 8 (domicile). Le motif de ces hospitalisations n'est pas lié à un problème de santé.

LES GARÇONS SONT DAVANTAGE HOSPITALISÉS QUE LES FILLES DANS LES DEUX DÉPARTEMENTS

Entre 2010 et 2013, on dénombre 9 300 séjours en moyenne par an chez les enfants domiciliés en Ardèche et 15 969 chez ceux domiciliés dans la Drôme, soit près de 160 séjours pour 1000 enfants de moins de 15 ans dans les deux départements. Les taux comparatifs de séjours hospitaliers tous motifs chez les garçons de moins de quinze ans sont plus importants que chez les filles du même âge. Les enfants ardéchois et drômois présentent des taux similaires à ceux de la région.

LES MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE, PREMIER MOTIF D'HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS

Les principaux motifs de séjours hospitaliers varient selon les tranches d'âge des enfants. Chez les plus jeunes, on retrouve les maladies de l'appareil respiratoire, premier motif d'hospitalisation des moins de 5 ans en Ardèche (20,9%), dans la Drôme (22,6%) et la région (23,2%). Le deuxième motif concerne les maladies infectieuses en Ardèche et dans la Drôme avec près de 10% des hospitalisations. Ce motif est le troisième dans la région, juste après les maladies génito-urinaires (9,4%).

Chez les enfants âgés de 5 à 9 ans, le premier motif d'hospitalisation concerne aussi les maladies de l'appareil respiratoire. Ces dernières représentent 16,4% des hospitalisations en Ardèche et dans la Drôme. Cette part est proche de celle de la région (15,7%). Le deuxième motif, lésions traumatiques et empoisonnement, concerne entre 11% et 12% des hospitalisations. Les maladies digestives (environ 10% des hospitalisations) constituent le 3ème motif dans cette tranche d'âge.

Enfin, chez les enfants âgés de 10 à 14 ans, avec 332 séjours en Ardèche et 563 dans la Drôme, les maladies de l'appareil digestif (comprenant les interventions sur l'appareil dentaire) deviennent le premier motif d'hospitalisation. Elles représentent près d'un quart des hospitalisations. Cette part est proche de celle observée dans la région (23,2%). Les lésions traumatiques et empoisonnement représentent comme la tranche d'âge précédente, le deuxième motif d'hospitalisation avec environ 15% des hospitalisations.

CHEZ LES ENFANTS UN RECOURS AUX SERVICES PSYCHIATRIQUES PLUS ÉLEVÉ EN ARDÈCHE DU FAIT DE LA FAIBLE PRÉSENCE DE PSYCHIATRES LIBÉRAUX

En 2013, 84 jeunes Ardéchois de moins de 15 ans ont été vus à temps complet ou partiel en hospitalisation psychiatrique et 2 597 exclusivement en ambulatoire ainsi que respectivement 90 et 3 035 jeunes Drômois. Ces effectifs correspondent à des taux de recours de 0,2% et 4,6% en Ardèche, plus importants que ceux de la Drôme (0,1% et 3,3%) et que ceux de la région (0,1% et 3,2%). Le fort taux ardéchois de recours des patients de moins de 15 ans aux établissements psychiatriques est à mettre en parallèle avec le faible recours des jeunes Ardéchois aux psychiatres libéraux (0,3% contre 1,1% dans la Drôme et 0,8% en Rhône-Alpes). Ce phénomène est lié à la très faible offre de psychiatres libéraux en Ardèche, dont la densité est de 2,8 psychiatres pour 100 000 habitants en 2015 contre 7,5 psychiatres dans la Drôme et 10,3 en Rhône-Alpes.

Le recours aux pédiatres libéraux est plus faible en Ardèche et dans la Drôme (13 enfants de moins de 15 ans sur 100 ont eu recours à un pédiatre) que dans la région (19). Au contraire, le taux de recours aux médecins généralistes est plus important en Ardèche (77) et dans la Drôme (74) que dans la région (72). Le recours aux orthophonistes est légèrement plus faible en Ardèche (7,7) que dans la Drôme (8,6) et la région (9), expliqué en partie par la plus faible densité d'orthophonistes sur ce département.

60% DES JEUNES DE MOINS DE 19 ANS NE FONT PAS LEUR EXAMEN BUCCO-DENTAIRE

L'Assurance Maladie propose des examens bucco-dentaires gratuits aux jeunes de 18 ans et moins (cf. encadré). En 2015, 40% des jeunes Ardéchois de moins de 19 ans assurés au régime général ont réalisé cet examen contre 38% dans la Drôme.

Ces deux départements ont un taux d'examen bucco-dentaire supérieur à ceux de la région (37%) et de la France (34%). Avec l'âge, la participation à ces examens baisse quel que soit le territoire, passant d'environ 50% à l'âge de 6 ans à près de 30% à l'âge de 18 ans en Ardèche et dans la Drôme.

PLUS DE 2% DES ENFANTS SCOLARISÉS EN MILIEU ORDINAIRE SONT EN SITUATION DE HANDICAP

En 2014-2015, un peu moins de 28 000 enfants en situation de handicap étaient accueillis en milieu ordinaire dans la région, soit 2,3% des enfants scolarisés. Cette part est proche en Ardèche (2,4%) mais plus importante dans la Drôme (3%). Environ 60% des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire relèvent du premier degré.

Effectifs et taux* de patients de moins de 15 ans en hospitalisation psychiatrique et patients de moins de 15 ans vus exclusivement en ambulatoire, 2013

	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*
Hospitalisation moins de 15 ans	84	0,2	90	0,1	1 803	0,1
Exclusivement en ambulatoire moins de 15 ans	2 597	4,6	3 035	3,3	39 139	3,2

Sources : ATIH (RIM-P), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux bruts pour 100 enfants de moins de 15 ans

Densité* de professionnels médicaux et paramédicaux libéraux, 2015

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes
Pédiatres**	21,5	17,2	22,9
Orthophonistes	22,0	32,6	35,1
Psychiatres***	2,8	7,5	10,3
Médecins généralistes	91,4	94,2	95,3

Sources : ARS, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Densité pour 100 000 habitants

**Densité pour 100 000 enfants de moins de 15 ans

***Les psychiatres considérés ici sont les neuro-psychiatres, les psychiatres généraux et les psychiatres de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatres)

(voir également les fiches 2.2 et 2.3 sur les médecins et les autres professionnels de santé)

Taux* de recours chez certains professionnels médicaux et para-médicaux libéraux, 2013

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes
Pédiatres	12,8	12,9	19,1
Orthophonistes	7,7	8,6	9,0
Psychiatres**	0,3	1,1	0,8
Médecins généralistes	77,2	73,8	72,3

Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux bruts pour 100 enfants de moins de 15 ans du régime général ayant eu au moins une fois dans l'année recours à ces professionnels de santé

**Les psychiatres considérés ici sont les neuro-psychiatres, les psychiatres généraux et les psychiatres de l'enfant et de l'adolescent

Taux* d'examen bucco-dentaire remboursé selon l'âge, 2015

	5-7 ans	8-10 ans	11-13 ans	14-16 ans	17-19 ans
Ardèche	51,2	45,1	42,4	30,6	30,7
Drôme	50,4	43,1	36,7	29,3	29,0
Rh-Alpes	48,4	40,7	36,4	27,7	29,0
France entière	44,7	37,3	33,4	25,8	27,4

Source : CPAM

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux (en %) = (Nombre d'EBD/BBB remboursés *100) / Population du même âge protégée par le régime général

L'Assurance Maladie propose un examen bucco-dentaire gratuit aux enfants et aux jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans, dans le cadre du programme M'T dents. Cet examen est intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, sans avance de frais, ainsi que les soins qui en découlent.

Effectifs et part* d'enfants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, 2014-2015

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes
Effectif	1 398	2 812	27 724
% premier degré	57,6%	55,6%	59,2%
Part*	2,4%	3,0%	2,3%

Sources : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP

Exploitation CRDI Rhône-Alpes

*Part (%) dans l'ensemble des enfants scolarisés